

Fêtes de Mouches & rats d'archives

Livraison n°7

Trad Magazine

n°45-46

Mars 1996

J.F. « Maxou » HEINTZEN, La Chavannée / Université de Cherchologie du Centre / C.D.M.D.T. 03

Factures de ménétriers, Moulins (Allier), 1851-52

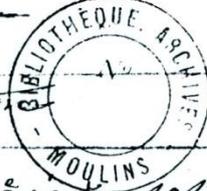
Listes des ménétriers inscrits pour les
dances publiques qui auront lieu à Moulins les 7, 8, 9 et 10
Août 1851. ~

Prix convenu 2 f. par soirée de 8 heures
à 11 heures du Soir.

1. Leuyer François, rue des Pêcheurs joueur de Vielle
2. - Moutet Gilbert, place St. Gilles joueur de Vielle
3. averti. - Rabanet Jean, rue manchet, maison Samier, (Vielle)
4. id - Jonin Louis, tambour de la g^{te} 96^{te} rue du manège (Mousette)
5. id - Moutet François, rue des six frères (vielle)
6. Loisel Jean, place du Chateau (vielle)
7. Page Claude, rue Chaveau, 72 (Mousette)
8. Gernillon André, à Civermes au droitier (vielle)
9. - Martin Etienne, rue du manège, maison Grand, (vielle)
10. Lobignat Noël, rue bas-de-bec, 8 (Mousette)
11. - Bredouf, faubourg des garceaux, (vielle)
12. averti. - Larchet Louis, au bourg de Dewy (vielle)
13. id - Barichard Jean, à la madeleine chez Riboulet fermier à la plaine (Mousette)
14. id - Aufière Jean, à Souvigny (Mousette)
15. id - Coineau Blaise, à Souvigny (Mousette)
16. Aurambourg Jean, faubourg Chaveau, 54 (vielle)
17. averti. - Verneville Charles, au Moutet (vielle)



*Noms des musiciens qui ont joué
dur les promenades par l'année 1852*



<i>noms et prénoms</i>	<i>nombre de jours</i>	<i>Observations</i>	
1 <i>Martin Etienne</i>	3	<i>il a joué le 3^e jour à 10 h 1/2</i>	
2 <i>Noël Vignas</i>	3	<i>il a joué le 3^e jour à 10 h 1/2</i>	
3 <i>Cabanet Jean</i>	3	<i>à 11 heures</i> 	
4 <i>Barichard Jean</i>	3		
5 <i>Larchet Louis</i>	3		
6 <i>Bayon Blaise</i>	2		
7 <i>Jaunain Louis</i>	3		
8 <i>Miton Jean</i>	3		
9 <i>Lécuyer François</i>	3		
10 <i>Jouillet Victor</i>	3		
11 <i>Montel François</i>	3		<i>il a joué le 3^e jour à 10 heures</i>
12 <i>Page Claude</i>	3		
13 <i>Jarmillon André</i>	3		
14 <i>Baret Jean</i>	2	<i>il a joué le 2^e jour à 10 heures</i>	
15 <i>Montel Gilbert</i>	3		
16 <i>Montel Jorge</i>	3	<i>est un enfant de 10 à 11 ans</i>	
17 <i>Boutonnet Jean</i>	1		
	<u>45</u>		

Moulins le 13 aout 1852
(Note donnée par M^e le Commissaire de Police)

Commentaire n°7

Nous voici encore dans des archives municipales, à Moulins (Allier) cette fois. Pas besoin de retranscription, les deux documents présentés, datés de 1851 & 1852, sont remarquablement lisibles (A.M. Moulins, 4R 1). J'ai posé les yeux sur ces actes au bout d'une dizaine de minutes de recherches, lors de ma première visite dans les susdites archives. Nul miracle là dedans : pour dénouer le fil d'Ariane des vieux papiers, il suffit de tirer sur le bon brin.

Il m'a fallu finalement pas mal de temps afin de me rendre compte que le mot « fêtes » est bien souvent le meilleur point de départ qu'on puisse trouver. Toutes les communes se devaient d'organiser des fêtes « officielles » : fête du Roi (Saint-Louis, Saint-Charles...), commémorations diverses (naissance du Roi de

Rome, anniversaire des Trois Glorieuses, etc...), ainsi que des réjouissances rituelles, du type fête patronale. Pour ce faire, des actes subsistent à plusieurs niveaux :

- l'organisation générale peut faire l'objet d'une délibération du conseil municipal, en particulier s'il faut voter des crédits, et parfois donner lieu à un arrêté du maire (ces deux types d'actes ne sont pas forcément conservés ensemble) ;
- Dans le registre de correspondance de la Mairie, il est possible parfois de retrouver des lettres invitant des musiciens à « *rehausser l'éclat de la fête par leur présence* » ;
- Les comptes rendus de police peuvent décrire les divers événements qui s'y sont déroulés, et dans le cas qui nous occupe, lister les musiciens ou autres employés qui y participèrent (artificiers, décorateurs...) dans le but de les payer ultérieurement ;
- Sur les livres de détail des comptes (série L aux A.M.), on peut retrouver le détail des paiements.
- Enfin, dans le cas d'une fête officielle, une délibération décrit les discours et réjouissances, une copie en est souvent adressée à la préfecture (on la trouvera en Série M des A. D.) ;
- plus rare, j'ai trouvé la plainte d'un musicien qui reprochait à la municipalité le retard mis à le régler...

Bien sûr, il est presque impossible de retrouver l'ensemble des documents décrits ci-dessus... De bonnes pioches peuvent être faites dans le cadre d'une préfecture, sous-préfecture, au minimum une grosse commune aux archives bien classées.

La lecture attentive des listes reproduites ci-dessus, trouvées au chapitre « *fêtes* » (série R aux A.M.) nous donne une idée assez précise de l'instrumentation (le couple « sacré » vielle-cornemuse) et de l'importance des réjouissances organisées : 17 musiciens chaque année ! Les impétrants proviennent de la ville même, de sa proche banlieue, le plus éloigné venant du Montet, distant de 30 km environ. On voit une famille se distinguer : les Montel, une mention particulière étant accordée à Georges, « *c'est un enfant de 10 à 11 ans...* »

Il reste donc à reconstituer la biographie de ces musiciens, retrouver leur environnement social. Un premier sondage montre que, contrairement au Montluçonnais, la profession de *ménétrier* n'apparaît pas dans les actes d'état-civil les concernant. Toutefois la musique les occupait très souvent, en témoigne le procès verbal suivant :

Hier à onze heures et demi, [nous] avons saisi deux vieilles entre les mains du nommé François Montel et du nommé Tuillier qui jouaient rue Notre-Dame... » (A.M. Moulins, 1J10, 1^{er} février 1852)

J'ai depuis appris que les fêtes évoquées ci-dessus sont qualifiées de « dynastiques ». De nombreux historiens de sont penchés sur leur étude ; malheureusement, la présence des instrumentistes populaires en ces circonstances n'a guère été pointée.

J'ai retrouvé à plusieurs reprises cette famille MONTEL, dont la saga est plus que romanesque. Mais c'est une autre histoire. Néanmoins ces « amis distants », comme je les nomme *in-petto*, sont les plaisanteries récurrentes de mes recherches en archives. Là où on l'attend le moins réapparaît de façon parfois saugrenue une figure déjà rencontrée : au milieu des « délits de chasse » on croise un joueur de musette...

Bibliographie sommaire sur les fêtes dynastiques :

CORBIN Alain, GÉROME Noëlle, TARTAKOWSKI Danielle [sous la direction de], *Les usages politiques des fêtes aux XIXe – XXe siècles*, Paris, Publication de la Sorbonne, 1994, 440 p.

IHL Olivier, *La fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996, XIII-402 p.

Mots-clés

Bourbonnais / XIXe / Cornemuse / Vielle / Musique & danse / Contrôle administratif / Célébration /
Manuscrit